

Information et documents publics

Dans le cadre du programme stratégique de l'inspection, le Ministère de la transition écologique s'est engagé à faire preuve de transparence, notamment sur les rejets des installations, sur l'action de l'inspection pour réduire les pollutions et les risques et sur les contrôles. Pour plus d'informations, consulter les sites suivants :

- Site du MTE :

- Rubrique Risques technologiques/ inspection des installations classées
- Rubrique Santé et environnement
- Rubrique Economie circulaire et déchets

- la base des installations classées permet de faire des recherches selon de nombreux critères pour trouver les installations classées, connaître leur activité et disposer de leurs arrêtés préfectoraux.
- registre français des émissions polluantes :
<https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/irep-registre-des-emissions-polluantes>
- Inventaire et résumés des accidents industriels répertoriés en France ou à l'étranger depuis 1998 : www.aria.developpement-durable.gouv.fr
- Base de données sur les sites et sols pollués (ex BASOL) : Recensement des sites nécessitant une action de l'administration à titre préventif ou curatif :
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=instructions>
- Carte des anciens sites industriels et activités de service (CASIAS) :
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>
- Les secteurs d'information pour les sols (SIS) pour les pollutions résiduelles dans les sols) : <https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/secteurs-information-sols>
- Le site Géorisques : connaître les risques près de chez soi
www.georisques.gouv.fr

Les DREAL mettent également à disposition, sur leurs sites internet, de nombreuses informations à caractère régional

Source URL: <https://aida.ineris.fr/inspection-icpe/inspection-installations-classees/information-public/information-documents-publics>